

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
<p>Visite FS-SSCT DFA Bédier Ouest – 30 janvier 2024</p> <p>Présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentants du personnel : Paul BAROT (UCP), Daniel MATHOT (UCP), Nadine AURIEMMA (CFTC), Meziane REMADI (CFTC), Elisabeth AUBRY (UNSA), Valérie ASHRAFI (UNSA), Noël ZEILINGHER (UNSA), Charly HEMAT (CFDT), Frédéric FREMONT (CFDT). - Administration : Vincent PLANADE (chef du service des emplois, des carrières et des compétences, DFA), Delphine LABONNE (assistante de prévention, DFA), Vincent GAUDIN-CAGNAC (chef d'agence, DILT), Marc DIDIER (chef du Pôle Maintenance BDO BDE PCE, DILT), Camille KAROUBI (cheffe du bureau de l'appui aux directions, SPP-DRSPP, DRH). <p>Préambule : Cette visite s'inscrit dans le calendrier prévisionnel des visites FS-SSCT 2024.</p>				

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
			<p>Le bâtiment est de la propriété de la Ville de Paris depuis 2017. Il est multidirectionnel : DCPA, DVD, DILT, DPE, DDCT, DSIN, DFA.</p>	<p>Le chauffage et la ventilation font l'objet d'une intervention de rééquilibrage depuis la mi-janvier 2024 zone après zone (fin estimée courant 1^{er} trimestre 2024). Cela permettra notamment un gain de dépenses énergétiques et un pilotage plus fin des températures.</p> <p>Un comité d'exploitation (ex comité de site) se tiendra en avril/mai 2024 et pourra permettre un retour sur ces avancées.</p>
			1^{er} étage	
X			<p>Patio</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des pavés manquants peuvent entraîner un risque de chute. - Le revêtement du cheminement PMR voire l'obstruction par des plantes ou du mobilier ne permettent pas l'accessibilité PMR. - Question sur l'entretien de la végétation du patio. 	<p>La DILT n'a pas eu de signalement d'agents PMR à ce sujet. Ce cheminement est peu utilisé.</p> <p>Le patio est entretenu 2 fois par an par la DEVE.</p>

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
			2^e étage	
X			Work-café : salle de convivialité utilisée comme salle rafraîchie lors des périodes de fortes chaleurs/canicule (3 rafraîchisseurs d'air). Présence de stores intérieurs pour limiter l'exposition au soleil.	La DILT informe du vol d'un rafraîchisseur l'été dernier et indique que la salle n'a pas eu besoin d'être mise en route compte-tenu des températures satisfaisantes à l'intérieur du bâtiment.
X			Salle de formation : à disposition de l'ensemble des agents de la Ville et utilisée pour la formation interne à la DFA (notamment nouveaux arrivants). - L'écran de réservation à l'entrée de la salle n'a jamais fonctionné et va être retiré ; possibilité de réservation via des outils partagés.	

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
X			<p>Salle de sport : réservée aux occupants du bâtiment. Ouverte de 11H30 à 14H et de 16H à 18H30. Présence de vestiaires, casiers et douches (ouvertes hors heures d'ouverture de la salle de sport).</p>	
			3 ^e étage	
X			<p>Open space (jour de présence : lundi et jeudi) Présence d'un variateur pour la luminosité et de stores automatiques pour diminuer la gêne sur les écrans. Possibilité de régler la température (+3/-3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ressenti des agents d'une température trop élevée dans les locaux. (Coté façade Sud + angle du périphérique) - Les armoires n'ont pas de clé - Certains stores extérieurs sont en panne. 	<p>Des filtres athermiques ont été installés sur certaines fenêtres, à la demande des agents, afin de tester l'impact sur la température mais il a été constaté par la DILT que l'impact est nul sur la température mesurée.</p> <p>Le constructeur des stores ayant fait faillite, il est difficile de trouver un modèle de stores identiques et compatibles avec la structure du bâtiment ou les pièces nécessaires à la réparation. Des stores intérieurs ont été installés pour pallier les stores défectueux.</p>

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
			<ul style="list-style-type: none"> - Bruit régulier issu de la ventilation gênant les agents. - Courant d'air passant à travers les vitres d'accès pour les pompiers, ressenti de température froide remonté par les agents. 	
	X		<p>Bureau 3 E199 : vitre étoilée, fenêtre côté extérieur au sein d'un bureau. Le mainteneur est passé et a filmé la vitre. (Le mainteneur et l'expert de l'assureur ont indiqué qu'il n'y avait aucun risque que le verre tombe dans le patio car la vitre est filmée).</p>	<p>Un barrièrage peut être mis en place par la DILT au niveau du patio afin d'empêcher le passage sous cette fenêtre. La condamnation de cette vitre par une planche en bois n'est pas nécessaire et entraînerait un obscurcissement du bureau.</p>
X			<p>Circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extincteur en partie décroché du mur, les attaches sont arrachées. 	<p>La DILT en a pris note afin de le changer.</p>

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
	X		<p>Bureau 3P158</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un joint est abimé sur l'encadrement de la fenêtre du bureau et pend. 	La DILT en a pris note afin de le changer.
	X		<p>Bureau 3 E 161</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le détecteur de lumière ne capte plus l'agent lorsqu'il ne bouge pas et la lumière du bureau s'éteint donc régulièrement sans se rallumer par la suite. 	La DILT en a été informée.
		X	<p>Salle de réunion OS – 3E141</p> <ul style="list-style-type: none"> - Température ressentie trop basse 	Quand la salle est vide, la consigne est que les températures tombent à 16°. Compte-tenu de l'inertie du bâtiment, les températures mettent du temps à remonter.

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
X	X		<p>Luminosité différente au 3^{ème} étage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lumière blanche dans les circulations - Lumière blanche ou jaune dans les bureaux 	<p>Les circulations ont fait l'objet d'une opération de relamping (installation de LED).</p> <p>Pour les espaces de travail, la différence de lumière est due aux demandes et choix effectués par les occupants pour améliorer leur confort visuel.</p>
X			<p>Tisanerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vitre d'une fenêtre cassée, une plaque de bois a été posée. 	<p>La vitre est cassée depuis l'ouverture du site. Le constructeur des vitres a fait faillite et la plupart des entreprises sollicitées refusent d'intervenir en raison de la structure du bâtiment (vitres et plaques de parement) et du risque de casse sur les vitres avoisinantes. L'expert de l'assureur oppose que les joints de façade auraient dû être entretenus par le mainteneur or cette maintenance n'est pas incluse dans les clauses du marché. La garantie dommage ouvrage a été abandonnée.</p>
X			<p>Fontaines à eaux :</p> <p>Les fontaines à eaux sont entretenues deux fois par an (entretien + changement des filtres) et l'analyse de l'eau est faite tous les ans.</p>	<p>La DILT va transmettre les CR aux OS.</p>

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
			4^e étage	
	X		<p>4E079</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bruit de ventilation au sein du bureau réapparu depuis 1 semaine lors de la visite. - Vestiaire cassé qui ne ferme plus, et absence de clé pour les autres vestiaires. 	<p>Ce problème de bruit avait été réglé suite à des interventions sur les clapets d'une gaine d'aération du local technique contigüe.</p> <p>Les armoires inutilisées au sein du bureau peuvent être retirées afin de libérer de l'espace pour les agents et garantir le passage nécessaire en cas d'évacuation et respecter les normes incendie.</p>
	X		<p>4E047</p> <ul style="list-style-type: none"> - La température ressentie par les agents au sein du bureau est trop élevée - L'aménagement du bureau (5 agents) peut être revu afin de permettre une meilleure utilisation des espaces et des espaces de circulation moins encombrés. 	<p>Un régulateur (+3/-3) existe mais il ne suffit pas. Une opération de rééquilibrage zone par zone du système de chauffage et de ventilation du bâtiment est en cours depuis mi-janvier 2024, qui permettra, outre un gain de dépenses énergétiques, un pilotage plus fin des températures.</p> <p>Un comité d'exploitation des locaux se tiendra en avril/mai 2024 et pourra permettre un retour sur ces avancées.</p>

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
	X		<p>4 E 050</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le système de ventilation est mal positionné 	Une réparation doit être effectuée
			6^e étage	
	X		<p>Bureau 6E023</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les agents ressentent une température trop élevée au sein du bureau. 	<p>Un régulateur thermique existe (-3/+3) mais il ne permet pas de résoudre le problème. Le bâtiment est déséquilibré sur plusieurs zones suite à des travaux de cloisonnements inappropriés, des interventions non calibrées sur le GTB (vannes forcées manuellement) et compte-tenu de l'inertie du bâtiment.</p> <p>Une opération de rééquilibrage zone par zone du système de ventilation et de chauffage du bâtiment est en cours depuis la mi-janvier 2024 qui permettra un pilotage plus fin des températures et un équilibrage sur chaque saison. Les premières avancées pourront être présentées au Comité d'exploitation des locaux d'avril/mai 2024.</p>

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
X			<p>Circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infiltration en raison d'une fuite en toiture, une partie du plafond est donc à découvert avec une fuite. - Une grande poubelle est positionnée dans le couloir afin de collecter l'eau de cette fuite mais ne permet pas de respecter le non encombrement des couloirs et le respect des normes de sécurité incendie. 	<p>Ces infiltrations vont être inscrites dans la programmation du plan de travaux de la DCPA 2024/2025 en raison de la décision du BAJ de la DILT d'abandonner les garanties décennales.</p> <p>La poubelle va être remplacée par un récipient beaucoup plus petit ou par un système de gouttière et le plafond va être protégé.</p>
	X		<p>Bureau 6 E 186</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infiltration au niveau du plafond qui provoque une fuite au sein du bureau. <p>La moquette a été changée ainsi que les dalles du faux plancher. Des analyses ont été effectuées sur les moisissures présentes dans le bureau. Un nettoyage curatif de ces moisissures a été effectué par la DILT suite aux résultats des analyses des moisissures.</p>	<p>Ces infiltrations vont être inscrites dans la programmation du plan de travaux de la DCPA 2024/2025. La garantie décennale ne sera pas engagée.</p> <p>Une analyse régulière des bureaux est faite par la DILT sur la présence de moisissures afin d'intervenir si besoin.</p> <p>Des mesures sont engagées par la DFA à la suite de ces retours d'analyse.</p>

Thèmes			Observations et remarques émises durant la visite	Réponses apportées pendant la visite
Parties communes	Espaces de travail	Organisation		
	X		<p>Bureau 6 E 182</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une lame de faux-plafond est retirée, laissant apparaître une partie du plafond 	<p>La DILT en a pris note et demandera au mainteneur de la remettre en place.</p>
	X		<p>Bureau 6 P 195</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infiltration au niveau du plafond qui provoque une fuite. 	<p>Suite aux analyses de moisissures présentes dans le bureau, un nettoyage curatif a été effectué par la DILT. Résultats des analyses en attente de communication par la DILT. Ces infiltrations ne seront pas prises en compte en garantie dommage-ouvrage (décision du BAJ de la DILT) mais vont être inscrites dans la programmation de du plan de travaux de la DCPA 2024/2025.</p> <p>Des mesures sont engagées par la DFA à la suite de ces retours d'analyse.</p>